

Privilège—M. Boudria

été une raison suffisante pour que le ministre démissionne.

Qui a demandé cette démission? Le Parti conservateur. C'est ce qui s'est produit. Le gouvernement a agi de telle façon que le ministre des Finances a dû alors démissionner.

Le ministre des Consommateurs et des Sociétés a demandé plus tôt quels étaient les précédents à l'appui de notre requête. Cette affaire, qui était insignifiante comparativement à celle qui nous occupe—d'ailleurs, n'importe quelle autre affaire est insignifiante comparativement à celle qui nous occupe parce qu'il n'y a jamais eu de fuite de cette envergure. . .

M. Lewis: Votre discours est insignifiant comparativement à tous les autres que nous avons entendus.

M. Boudria: Le ministre de la Justice, qui a presque reconnu la culpabilité de deux de ses collègues en présentant ses arguments ce matin, parle de la contribution d'autres députés à ce débat. N'est-ce pas ironique que, de tous les ministériels, ce soit le ministre de la Justice qui essaie de minimiser la contribution d'un député à ce débat, compte tenu du témoignage qu'il a présenté aujourd'hui?

Ce matin, le ministre de la Justice et certains de ses collègues ont parlé de l'affaire Abbott, où un budget avait été présenté à l'extérieur de la Chambre des communes. Il y a deux différences à signaler.

Premièrement, ce n'était pas un budget. On me dit que c'était une déclaration concernant une réforme fiscale, et non un budget proprement dit.

Deuxièmement, ce qui est plus important encore, c'est qu'il n'y a pas eu de fuite, c'est-à-dire que certains Canadiens n'ont pas eu la possibilité de connaître le contenu du document avant les autres. Les renseignements ont été diffusés simultanément à tous ceux qui voulaient bien écouter, et c'est là une énorme différence. Voilà pour la deuxième différence.

Troisièmement, à ce moment-là, le ministre des Finances ne s'était pas engagé à présenter ce document à la Chambre, ce qui, encore une fois, est contraire à ce que nous avons entendu aujourd'hui. On peut donc voir que les arguments présentés par le ministre de la Justice ce

matin pour défendre son gouvernement manquaient de crédibilité.

Il est arrivé depuis ce matin une série d'événements qui méritent, à mon sens, d'être portés à votre attention.

D'abord, le vice-premier ministre a prétendu que si le ministre des Finances n'a pas pu présenter son budget au Parlement hier soir, c'était la faute de l'opposition.

Une voix: Quelle honte!

M. Boudria: En tentant de justifier l'injustifiable, il a déclaré que le gouvernement avait cherché à obtenir le consentement unanime de la Chambre par l'entremise du chef de l'opposition. Comment le chef de l'opposition peut-il à lui seul donner le consentement unanime de la Chambre? Cela dépasse l'entendement.

J'aimerais que le ministre m'explique comment le chef de l'opposition peut répondre de mon consentement, du consentement du député indépendant de l'Alberta ou de quiconque.

Une voix: Ou d'Alex Kindy.

M. Boudria: Ou même de certains députés conservateurs de l'arrière-ban qui sont loin d'être enchantés du gouvernement, notamment des whips et des autres cadres du Parti conservateur. Ai-je besoin de m'expliquer?

Il est évident que personne ne peut donner ce consentement unanime. Il n'y a qu'un moyen de l'obtenir, et monsieur le Président le connaît bien. C'est lui seul, en effet, qui peut l'obtenir en Chambre.

Pour que le Président puisse obtenir le consentement unanime de la Chambre, il n'y a qu'une façon. Il aurait fallu que le gouvernement demande à Votre Honneur de rappeler la Chambre conformément à l'article 28 du Règlement. Une fois la Chambre rappelée, le Président aurait pu lui demander si elle consentait à l'unanimité à discuter du budget ou de toute autre question.

Vous ne pouvez pas demander aux députés leur consentement unanime si la Chambre ne siège pas. Voilà pourquoi l'argument du gouvernement ne tient pas debout.

Je ne sais toujours pas si le gouvernement a demandé au Président de rappeler le Parlement et je ne peux évidemment pas poser la question à la présidence. Nous ne le savons pas mais, comme le gouvernement n'a rien dit à ce sujet, je suppose que la réponse est non, sinon il en aurait parlé hier soir.